

## Que faire en cas d'interruption des services de Postes Canada?

Un potentiel conflit de travail au sein de Postes Canada pourrait mener à une interruption du service postal pour une durée indéterminée. Valeurs mobilières Banque Laurentienne, comme bien d'autres organisations, serait touchée par une telle situation, notamment en ce qui concerne la livraison postale des relevés et des avis d'exécutions, ainsi que la réception de paiements.

Tout au long de cette période, Valeurs mobilières Banque Laurentienne continuera de surveiller la situation afin d'en minimiser l'impact et de vous offrir des solutions pour poursuivre toutes vos activités.

Dans l'éventualité d'une interruption du service postal, vous pourrez :

### **RELEVÉ CLIENT ET AVIS D'EXÉCUTION**

Nous vous recommandons d'adhérer à Pop Croesus afin d'avoir accès aux «relevés mensuels» et aux «avis d'exécution» en ligne dès maintenant. Pour en savoir davantage, communiquez avec votre conseiller en placement.

### **DÉPÔT DE FONDS D'UN CLIENT CHEZ VMBL**

Par paiement Internet : Les clients peuvent transférer des fonds dans leur compte VMBL par Internet via leur site bancaire. VMBL est inscrit comme organisme admissible auprès de plusieurs institutions financières dans l'option «paiement de facture».

### **DEMANDE DE CHÈQUE À ENVOYER PAR LA POSTE AU CLIENT**

Dépôt direct : Avec l'autorisation du client, VMBL peut transférer les fonds électroniquement (TFE) dans le compte bancaire du client.

(Attention : Le compte doit être codé en conséquence à partir du formulaire de dépôt direct.)

**Enfin, nous vous rappelons qu'il est essentiel d'effectuer tous vos paiements dans les délais prescrits et ce, même en cas d'un conflit de travail à Postes Canada qui affecterait les livraisons de courrier.**

Communiquez avec votre conseiller en placement pour plus d'informations ou pour vous inscrire à nos services électroniques.

---